

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 8 décembre 2011 à 10 h
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gérald Tremblay, président ;
M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Basile Angelopoulos	M. Jean-Marc Gibeau
M. Michel Bissonnet	M. Michel Gilbert
M. Philippe Brunet	M. Jacques Lambert
M. Pierre Charron	M. Paul Larocque
Mme Suzanne Dansereau	M. Paul Leduc
Mme Chantal Deschamps	M. Bill McMurchie
M. Alan DeSousa	M. Guy Pilon
M. Christian G. Dubois	M. Jean-Marc Robitaille
M. Alvaro Farinacci	Mme Caroline St-Hilaire
Mme Helen Fotopulos	M. Peter F. Trent
M. Sammy Forcillo	M. Frank Venneri
M. Pierre Gagnier	

N'ONT PU ASSISTER

M. Richard Bélanger, M. Jean-Jacques Beldié* et M. Luis Miranda*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 1^{er} décembre 2011 et l'avis public a été donné le 5 décembre 2011.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 10 par le président.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.



CC11-033 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES TENUES LE
10 NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, les procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire et de l'assemblée ordinaire du Conseil tenues le 10 novembre 2011.

CC11-034 RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT CONCERNANT LA
CONSULTATION TENUE SUR LE PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE11-139 adoptée à sa séance du 24 novembre 2011,

PROPOSÉ PAR : Mme Helen Fotopulos

APPUYÉ PAR : M. Michel Gilbert

Il est résolu de prendre acte du rapport de la Commission de l'aménagement concernant la consultation publique tenue à l'égard du projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* conformément au mandat confié à la Commission par les résolutions numéros CC11-016 et CC11-018 du Conseil.

CC11-035 VERSION FINALE DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT SOUMISE POUR ADOPTION

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Michel Gilbert

Il est résolu de remplacer la version du 5 décembre 2011 du projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement soumise pour adoption au Conseil par la résolution numéro CE11-155 du comité exécutif par la version du 7 décembre 2011 intégrant les modifications identifiées au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



CC11-036 PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE11-155 adoptée à sa séance du 5 décembre 2011 ainsi que la résolution numéro CC11-035,

PROPOSÉ PAR : Mme Helen Fotopulos

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 2011-51 sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et de le transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à chaque organisme partenaire conformément à la Loi.

M. Pilon inscrit sa dissidence.

La proposition est adoptée à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

CC11-037 CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Michel Gilbert

Il est résolu

De remercier pour leur contribution à l'élaboration du Plan métropolitain d'aménagement et de développement les membres de la commission de l'aménagement de la Communauté, le personnel de la Communauté, des municipalités et des municipalités régionales de comté qui ont participé à ces travaux de même que les organismes et les citoyens qui ont déposé un mémoire à l'occasion de la consultation publique ;

De transmettre la présente résolution aux membres de la Commission de l'aménagement, aux municipalités du territoire, et aux organismes et aux citoyens concernés.

CC11-038 PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE11-156 adoptée à sa séance du 5 décembre 2011,

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Basile Angelopoulos

Il est résolu d'adopter le plan d'action 2012-2017 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour en assurer la mise en œuvre et le suivi.

CC11-039 SECOND PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU, VOLET 2

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE11-147 adoptée à sa séance du 24 novembre 2011,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Gilbert

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu de reporter au 31 décembre 2012 la date limite pour la réalisation des travaux visés par le Second plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, volet 2, autorisé par la résolution numéro CC05-003.

CC11-040 TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE11-148 adoptée à sa séance du 24 novembre 2011,

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : M. Paul Larocque

Il est résolu de reporter au 31 décembre 2012 la date limite pour la réalisation des travaux visés par le Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu autorisé par la résolution numéro CC07-017.

CC11-041 BUDGET D'EXPLOITATION DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE11-142 adoptée à sa séance du 24 novembre 2011,

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu

D'aviser l'Agence métropolitaine de transport et le ministre des Transports du Québec que le budget d'exploitation de l'Agence pour l'exercice 2012 n'est pas conforme au cadre financier du transport collectif métropolitain adopté par les élus de la Communauté en février 2010 et qu'à cet égard, il n'est pas acceptable pour la Communauté ;

De réitérer au ministre des Transports du Québec la demande de la Communauté pour la mise en œuvre immédiate de ce nouveau cadre financier du transport collectif métropolitain afin d'en assurer l'application pour l'année 2012.



Documents déposés

- Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 27 octobre 2011.
 - Liste des contrats au 25 novembre 2011.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 45.

Les résolutions numéros CC11-033 à CC11-041 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Jean-Jacques Beldié et M. Luis Miranda ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.



ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 8 décembre 2011

Période de questions des citoyens

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M. Bruce Walker, STOP

Pollution atmosphérique des véhicules automobiles.

Document déposé séance tenante : Lettre datée de novembre 2011 du groupe STOP à l'intention de ses sympathisants, retraçant les faits saillants de l'organisme et de son comité de recherche. Cette lettre est accompagnée du feuillet d'information STOP sur le programme d'inspection des véhicules.